

Agen, vendredi 26 février 2021

DOSSIER DE PRESSE

DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2021

Les contours du « monde d'après »

Les orientations budgétaires du Conseil départemental pour 2021, préfigurant le vote du budget pour 2021, s'inscrivent dans le contexte particulier marqué par la crise sanitaire. Elles tiennent compte bien entendu d'un fort degré d'incertitudes en raison de l'impossibilité d'évaluer avec précision la durée des mesures nécessaires pour juguler les effets de la pandémie. Pour autant, ces orientations dessinent les contours d'un budget combatif et ambitieux, axé à la fois sur la protection des populations fragilisées par la crise mais aussi sur les transitions nécessaires pour un développement durable du territoire au bénéfice de tous les Lot-et-Garonnais.

DES FINANCES SAINES ET MAITRISEES QUI PERMETTENT DE RESISTER A LA CRISE

Les incertitudes du moment se traduisent bien entendu sur le plan financier.

A titre d'exemple, les Droits de Mutation à Titre Onéreux (DMTO), qui reflètent le niveau du marché immobilier, ont enregistré en 2020 de très grandes fluctuations mensuelles par rapport à 2019, dans une fourchette allant de - 57 % à + 47 %.

Dans le même temps, 2021 sera la première année d'application de la réforme fiscale relative au transfert de la taxe foncière sur les propriétés bâties vers le bloc communal et son remplacement par une fraction de TVA. Ce changement, au-delà de renforcer l'exposition du budget départemental aux fluctuations du contexte économique (*pour le Lot-et-Garonne, cela représente une dépendance proche de 60 %*), prive la collectivité de la quasi-totalité de son pouvoir de taux.

Au-delà de l'effet crise sur les recettes, le budget départemental sera bien davantage sous pression côté dépenses avec une hausse inévitable des charges de solidarité, sans pour autant connaître l'ampleur de leur progression.

Dès le début de la crise, le Département a dégagé les moyens nécessaires pour financer, en fonctionnement et en investissement :

- les achats d'équipement de protection à destination non seulement des agents de la collectivité, mais aussi des collégiens, des professionnels du secteur médico-social et de santé, des communes et intercommunalités ;
- les divers soutiens pour amortir les impacts économiques et sociaux (attributions de primes aux assistants familiaux de l'Aide à l'enfance, aux personnels des Services d'aide à domicile

- et des autres établissements médico-sociaux, prolongation de tous les droits sociaux, couverture de l'augmentation du RSA...);
- les plans de soutien et de relance à destination du tourisme, de l'économie sociale et solidaire, des associations, des investissements des communes.

Les besoins sociaux en 2021 seront renforcés notamment par la progression du nombre d'allocataires au RSA (en 2020 : + 3,7 M€ pour le RSA, soit + 6,5 % par rapport à 2019), en relation directe avec la croissance du taux de chômage sur le territoire ; des besoins également accrus par le développement de la protection de l'enfance, le soutien des établissements sociaux et médico-sociaux, la poursuite du plan de relance.

Pour autant, le Département poursuivra ses actions de solidarité territoriale en les accentuant par des mesures de soutien aux plus fragiles et aux secteurs touchés par la crise. Par ailleurs, il assurera le niveau des investissements tel que défini dans son programme pluriannuel (PPI), tout en limitant le besoin de financement par emprunt, afin de poursuivre la politique de désendettement engagée depuis trois ans.

Bien que le « Pacte de Cahors » ait été suspendu par l'Etat en 2020 en raison de la crise sanitaire, le Département souhaite élaborer le budget 2021 en poursuivant sa maîtrise des dépenses de gestion afin de préserver des marges nécessaires et répondre à court terme aux conséquences de la crise sanitaire.

De cette stratégie financière découlent les engagements suivants :

- **Pas d'augmentation de fiscalité**
- **Un niveau d'investissement toujours élevé** : plus de 60 millions d'euros
- **Une gestion optimale de la dette**, dans la continuité de 2020, année durant laquelle l'encours de dette a été encore diminué de plus de 2 %.

L'hypothèse de construction budgétaire s'équilibre à hauteur de **442,2 M€** (budget total). C'est dans ce cadre que sont déterminées les grandes orientations pour le budget départemental 2021.

DES ORIENTATIONS NOURRIES DE LA PARTICIPATION CITOYENNE

Dans le prolongement de la démarche amorcée lors du dernier exercice budgétaire, le Conseil départemental va plus loin dans la prise en compte des travaux des instances consultatives pour construire ce budget 2021.

- C'est le cas des fiches-actions de la **Mission d'Information et d'Evaluation sur la Transition Ecologique et Energétique (MIETEE)** qui a rendu son rapport fin 2020 après une année de travail avec les acteurs du secteur.
- C'est le cas aussi des préconisations du **Conseil Consultatif Citoyen** qui a remis à la présidente un rapport sur « le monde d'après », comportant 84 pistes d'actions.

A noter : le Conseil Consultatif Citoyen a également remis un avis sur le Rapport d'Orientations Budgétaires débattu ce jour par l'Assemblée départementale, conformément aux engagements de la présidente et comme ce fut le cas en 2020. Ce rapport est joint en annexe.

DES AXES DE DEVELOPPEMENT AU SERVICE D'UNE RURALITE VIVANTE ET DE LA QUALITE DE VIE DES LOT-ET-GARONNAIS

- **Accélérer les transitions écologiques et énergétiques**
 - ⇒ Protéger et valoriser les espaces naturels remarquables du Lot-et-Garonne (ENS)
 - ⇒ Favoriser le développement de l'économie circulaire et la réduction des déchets
 - ⇒ Accélérer la politique de rénovation thermique et d'économies d'énergie pour tous les bâtiments départementaux et les collèges
 - ⇒ Accompagner les Lot-et-Garonnais dans la rénovation énergétique de leur logement
 - ⇒ Favoriser le développement d'offres de mobilité adaptées aux territoires ruraux
 - ⇒ Poursuivre le déploiement des voies vertes sur le territoire lot-et-garonnais
- **Aménager et développer les territoires**
 - ⇒ Soutenir l'économie sociale et solidaire (ESS)
 - ⇒ Développer un tourisme durable, authentique et de qualité
 - ⇒ Renforcer l'accompagnement d'une agriculture durable et de qualité
 - ⇒ Poursuivre le déploiement du Très Haut Débit et le programme d'inclusion numérique
 - ⇒ Développer les infrastructures routières et les voies navigables
- **Garantir la cohésion sociale et protéger les populations**
 - ⇒ Soutenir les dispositifs d'accompagnement des femmes victimes de violence
 - ⇒ Amplifier les actions et mesures visant à lutter contre les discriminations
 - ⇒ Mettre en œuvre le plan de lutte contre la pauvreté en Lot-et-Garonne
 - ⇒ Participer à la mise en place expérimentale en Lot-et-Garonne du dispositif "Territoire zéro chômeur"
 - ⇒ Renforcer l'application des mesures préconisées dans le cadre de la mission "pour un juste droit"
 - ⇒ Fixer les objectifs de la protection de l'enfance pour la période 2021-2025
 - ⇒ Développer la prise en charge des enfants dans un cadre familial
 - ⇒ Adapter les services aux familles aux nouveaux besoins des Lot-et-Garonnais
 - ⇒ Favoriser l'accès à la prévention en santé
 - ⇒ Renforcer et adapter notre soutien à la politique du maintien à domicile
 - ⇒ Développer les modes d'hébergement en autonomie
 - ⇒ Étendre aux EHPAD le dispositif « Du 47 dans nos assiettes »
 - ⇒ Construire un Département inclusif : première ouverture en 2021 d'un habitat inclusif pour personnes en situation de handicap physique
- **Des services publics de qualité**
 - ⇒ Consolider la présence des services départementaux
 - ⇒ Développer la e-administration, en complément de l'administration de proximité
 - ⇒ Achever la couverture de toutes les aires de santé par des MSP
 - ⇒ Adapter les infrastructures médicales de proximité et attirer de nouveaux professionnels
 - ⇒ Assurer la présence des services de sécurité civile sur tous les territoires
 - ⇒ Poursuivre la modernisation des gendarmeries

- **Favoriser une ruralité vivante et moderne**

- ⇒ Mobiliser les régimes d'aide du département, les dispositifs de la Banque des Territoires et l'ingénierie départementale (AT47)
- ⇒ Développer une offre immobilière adaptée aux besoins des territoires
- ⇒ Poursuivre le plan collèges 2020-2025
- ⇒ Développer l'opération « Du 47 dans nos assiettes »
- ⇒ Soutenir l'enseignement supérieur, la formation professionnelle et le campus numérique
- ⇒ Maintenir un accompagnement fort aux associations particulièrement en période post-covid
- ⇒ Mettre en place des initiatives pour promouvoir les valeurs républicaines notamment en direction de la jeunesse
- ⇒ Organiser l'édition 2021 du Budget Participatif Citoyen
- ⇒ Promouvoir le Lot-et-Garonne comme terre d'accueil pour la préparation des JO 2024
- ⇒ Aider au maintien d'une offre culturelle variée malgré les contraintes sanitaires

Contact presse :

Matthieu Stievet, Directeur de la Communication

Tél. : 05 53 69 45 11 / matthieu.stievet@lotetgaronne.fr